UNSA, le Syndicalisme en positif !

Janvier 2016.

L'Etat va ouvrir à la concurrence les trains de nuit

Bulletin CC-GPF n°5

Marc Fressoz est un journaliste économique français (La Vie du Rail…) spécialisé dans les transports, notamment ferroviaires.

« Petit événement, l'Etat prépare une ouverture à la concurrence des trains de nuit. Il pourrait lancer un appel à manifestation d'intérêt après la série de décisions sur les TET que prendra Alain Vidalies mi février. Il s'agirait de concrétiser une recommandation du rapport Duron pour revivifier ce service.

Les recommandations des rapports que commande l'Etat ne finissent pas toujours au fond des tiroirs. Le gouvernement va bientôt traduire en décisions certaines propositions formulées par le rapport Duron sur l'avenir des trains d'équilibre du territoire.

« *Je ferai des annonces le 17 février* (NDLR sans doute plutôt le 18 en raison d'une contrainte d'agenda) » concernant ces trains dont le déficit d'exploitation dépasse les « *400 millions d'euros* » a précisé le secrétaire d'Etat aux transports Alain Vidalies lors d'une rencontre avec la presse le 25 janvier.

Elles apporteront des réponses aux questions soulevées par le rapport Duron, sur le matériel roulant (commande à Alstom ou Bombardier dans le cadre d'un contrat existant ou bien appel d'offre ouvert) mais aussi sur les lignes qui doivent être gardées par l'Etat et "*ce qui va aux régions*" a précisé le secrétaire d'Etat.

Alain Vidalies a souligné que les trains de nuit constituent "*une spécificité*", ce qui suppose un traitement particulier pour la gestion de ces trains que la SNCF peine à maintenir et qui trouve difficilement leur positionnement entre les TGV et les offres low costs.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 🖷 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org

En attente de propositions

Si le secrétaire d'Etat ne l'a pas dit, il est très probable qu'il annonce en février un début de libéralisation des trains de nuit. Selon la Lettre de l'Expansion de cette semaine, les services du ministère préparent un appel à manifestation d'intérêt pour demander aux opérateurs ferroviaires du marché de faire des propositions sur la gestion de certaines lignes qui restent à définir.

Il n'est pas encore arrêté mais le calendrier pourrait être le suivant : Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt en février ou mars, remise des offres au début de l'été et ensuite choix par l'Etat d'un opérateur pour les lignes concernées.

L'idée du gouvernement ? Redonner du souffle à des lignes "c*omme Paris Briançon par exemple qui ne sont pas menacées mais qui appellent des modes d'exploitation différentes pour leur redonner du souffle*" indique-t-on dans l'entourage du ministre.

Un calendrier soumis au social

Mais ce calendrier est soumis au bon déroulement du volet social de la réforme ferroviaire qui prévoit la signature d'un accord sur l'organisation du travail à la SNCF avant la fin juin et la conclusion d'une convention collective de branche.

D'ici là, le ministre a précisé la prochaine étape avec la publication du décret socle qui doit poser les règles de travail communes au public et au privé, garantes de la sécurité des trains. *"J'ai décidé de publier le décret-socle au plus tard le 15 mars ce qui veut dire que le 15 février au plus tard, je communiquerai un projet qui sera soumis à la concertation avec les organisations syndicales"* a annoncé Alain Vidalies.

Une entreprise ferroviaire autre que la SNCF pourrait donc essuyer les plâtres du futur cadre social avec les trains de nuit.

On sait que durant l'élaboration du rapport Duron, Thello qui exploite un train de nuit franco-italien avait plaidé avec force pour une libéralisation du monopole de la SNCF sur les trains de nuit domestique en France. Reste à savoir s'il y aura d'autres candidats intéressés. »

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou **772 992**
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 🖷 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org